

## Tarifs et Conditions

Honoraires 2020 T.T.C (dont 20 % de TVA) honoraires à charge vendeurs

Notre forfait minimum d'honoraires est de ..... 5 000 € TTC

De 70 000 euros à 150 000 euros .....7 % TTC

De 150 000 euros à 400 000 euros .....6 % TTC

De 400 000 euros ... et au-delà .....5 % TTC

Dans le cas de renouvellement de mandat le % d'honoraires reste inchangé

Dans certains cas et rarement, après avoir été annoncés clairement et préalablement à la prise des mandats et écrits sur ceux-ci, nos honoraires peuvent être un forfait ou un taux différent (effort commercial négocié entre les parties, renouvellement de mandat, négociation lors de la vente etc...).

Si il y a vente par notre agence : Nos honoraires à charge vendeurs seront uniquement payés sur facture (comptabilité Notaire, après l'acte).

Dans le cas de vente : les fonds sont toujours gérés par le Notaire intervenant (notre agence n'encaisse jamais de fonds et n'a pas de compte séquestre).

Les frais de Notaire et d'enregistrement d'actes sont toujours à charge des acquéreurs.

### Informations :

Pour mettre en vente un bien selon la Loi, les agences immobilières doivent détenir un mandat de vente.

Mandat qui peut être exclusif ou non exclusif (mandat simple).

Notre agence prend majoritairement des mandats sans exclusivité pour laisser de la liberté aux vendeurs. Il est souhaitable que, dans le cas de mise en vente dans plusieurs agences ou de vente en direct, les prix affichés soient, si possible, tous identiques « et que le meilleur gagne » !

Préalablement à la signature du mandat : un document pré contractuel est remis aux vendeurs (ce document les informe de la durée du mandat, du prix, des honoraires, de la rétractation possible, de l'annulation, des avenants de prix en cours de validité, des diagnostics à produire, etc... etc...)

Les mandats sont signés par le ou les vendeurs, datés, numérotés et enregistrés sur notre registre des mandats (les vendeurs reçoivent toujours le double de ce mandat complet).

Nos honoraires TTC seront à charge vendeurs (selon le mandat qui nous a été donné).